

comprendre que nous sommes toutes sur le point d'avoir 70 ans. Une fois le cap de la soixantaine franchi, nous n'en avons plus encore pour bien longtemps dans ce bas monde et nous ne sommes pas capables de trouver de l'ouvrage. Il n'y a pas suffisamment de travail pour les jeunes, alors pourquoi nous forcer à leur faire concurrence maintenant? C'est quelque chose qu'il ne faut pas oublier.

M. BENIDICKSON : Chaque année nous considérons que les gains ou les revenus extérieurs permis ont de moins en moins d'importance pour les personnes âgées. En réalité, elles ont atteint un point où, pour elles, ça n'a plus guère d'importance.

Mme WAINFORD : Bien, pour répondre à cette observation, je crois que nous nous en rendons toutes compte et nous en avons discuté entre nous. Nous reconnaissons la situation dans laquelle se trouvent tous les gouvernements actuellement. Nous ne demandons pas que quelqu'un se rende à la banque pour y déposer quelques dollars. Nous demandons simplement quelques dollars de plus.

J'ai vécu en chambre afin de voir comment une femme pouvait se tirer d'affaires avec ses maigres ressources. Elle doit vivre à même \$90 par mois. Elle paie \$42.50 de loyer. Celui lui coûte \$135 par année de loyer. L'eau lui coûte environ \$22 et je dirais environ \$1 par semaine pour le gaz et l'électricité. Il vous est facile d'en faire le calcul mental et cela ne laisse pas une marge bien considérable pour le pain et le beurre dont il faut se nourrir. Ce n'est pas seulement cela, mais c'est la continuation de ce même état de chose depuis les 17 ans que cette mesure législative est en vigueur. Vous pouvez difficilement vous acheter un billet de tramway, encore moins aller au cinéma. J'ai connu ces circonstances et je le dis avec sincérité parce que je connais ce dont je parle.

Maintenant, quand cette dame reçoit la pension de vieillesse et l'allocation aux anciens combattants qui est de \$90, elle ne peut plus rien recevoir d'autres sources.

Supposons qu'elle ait besoin de remplacer un tuyau de poêle, je parle de la province de Québec, ou qu'elle ait besoin de linge. Supposons que ce linge s'use et qu'elle doive le remplacer. C'est pour ça que l'allocation supplémentaire a été accordée, pour lui permettre de remplacer le linge dont elle peut avoir besoin dans sa maison. Elle se rendra alors au département et dira : "J'ai besoin d'argent pour acheter de nouveaux tuyaux de poêle" ou "J'ai besoin de souliers neufs" et on lui donnera l'argent à cette fin.

Moi-même j'ai eu à demander quelque chose qui a coûté 25 c.; il s'agissait de mettre en place un tuyau de poêle dans la maison où je vivais et j'ai fait l'expérience des conditions de vie des intéressées. Nous sommes toutes passées par là. C'est pourquoi nous pensons que nos protégées ont besoin d'assistance-vieillesse et même avec leur allocation de bien-être qui peut s'élever jusqu'à \$90 par moi, elles peuvent avoir encore besoin d'un supplément de \$240 par année pour leur permettre de se procurer de petites nécessités.

M. BATTEN : En vertu de l'entente actuelle, l'allocation est de \$70 par mois et le plafond du revenu est un autre \$20.

Mme WAINFORD : 'est exact.

M. BATTEN : Supposons alors que l'allocation soit de \$90 par mois, vous demandez d'y ajouter 20 autres dollars ?